

Réflexions d'un project leader autour du programme DAPHNE

Un document de travail « à discuter » v2

(marc nectoux et maïté albagly - avril 2007)

1. Contexte :

- Psytel a été et est chef de projet de plusieurs contrats du programme DAPHNE dont le projet « Etude de l'extension aux violences envers les adolescents et les femmes du recueil européen ISS sur les accidents » (voir référence du Projet 1) et le projet « Méta-analyse des recommandations des projets DAPHNE touchant aux violences conjugales » (voir référence du Projet 2). Par ailleurs, nous sommes des acteurs de longue date du PHP (Public Health Programme) de la DG SANCO. L'équipe Psytel a donc acquis une double expérience dans ces programmes européens.

- Ce document de travail « à discuter », bien entendu, fait suite à un document précédent de juin 2006 « Tableau synthétique comparatif des points forts et des difficultés rencontrées entre le programme Prévention des traumatismes de la DG SANCO et le programme DAPHNE de la DG JLS » qu'il reprend en partie ci-après.

- Ce document ne traduit que notre point de vue de participant actif à ces deux programmes. Il est bien évident que nous ne connaissons pas en profondeur les contextes politique, administratif et financier des programmes de la Commission et donc l'ensemble de leurs contraintes spécifiques. Il est certain aussi que nous ne connaissons pas toutes les modalités actuelles de collaboration entre les experts DAPHNE et la Commission. Il se peut même que le mode actuel de fonctionnement soit proche de ce que nous décrivons, mais la lisibilité d'un tel fonctionnement devrait alors être renforcée.

2. Réflexions :

- DAPHNE est un programme particulièrement actif, intéressant, foisonnant et utile. Voici quelques réflexions et propositions concernant son organisation pour en améliorer encore le fonctionnement :

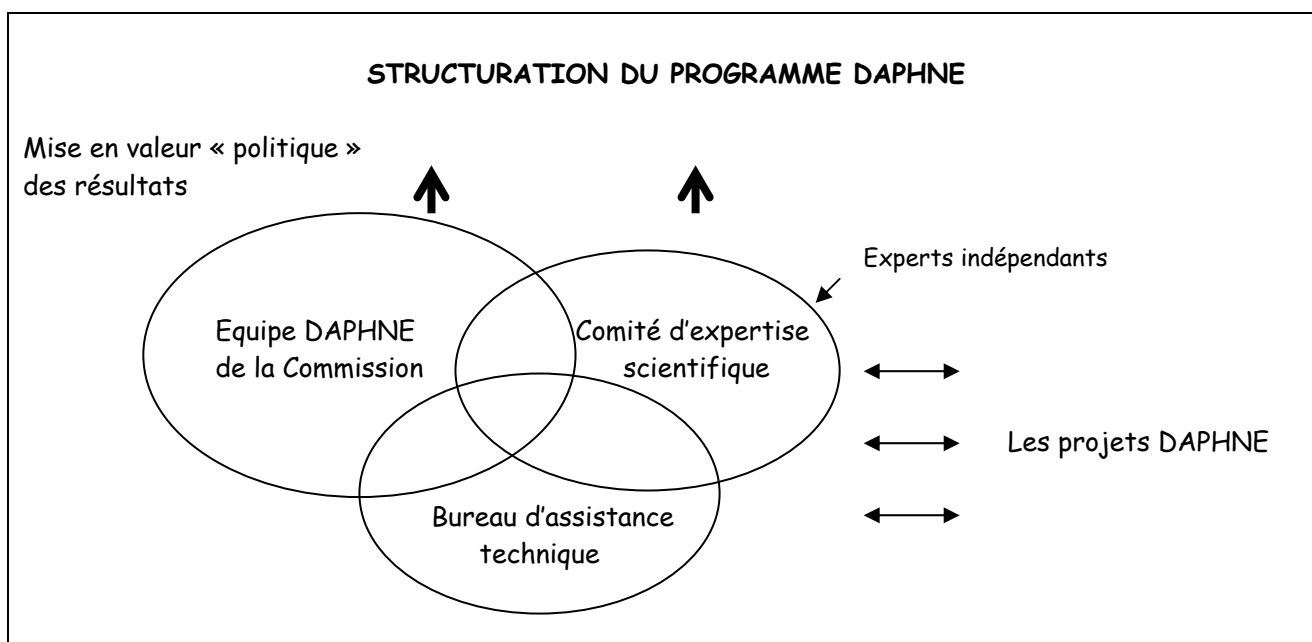
2.1. Création d'un comité d'expertise scientifique :

Il nous semblerait intéressant et utile de bien identifier dans le programme les domaines respectifs de la coordination, de la gestion administrative et de la gestion scientifique autour des 3 types d'acteurs bien distincts :

- la **Commission** à qui revient bien entendu le rôle d'animateur et de coordinateur du programme ;
- un **comité d'expertise scientifique** composé d'experts aidant la Commission à définir les thèmes prioritaires du programme et assurant le suivi des projets ainsi que leur mise en valeur ;
- un **bureau d'assistance technique** (Help-desk) aidant la Commission à gérer administrativement les projets.

Les experts indépendants aident, comme généralement, à l'évaluation des demandes de subvention.

Le fonctionnement de ce dispositif se résumerait dans le schéma suivant :



- L'existence du comité d'expertise scientifique permet de bien distinguer les rôles et de décharger en partie l'équipe DAPHNE de la Commission.
- Il assure un suivi scientifique du déroulement des projets en s'intéressant à leur contenu et leur apport au sein des Working Parties (voir point suivant), en complément des visites de monitoring.
- Il participe à la validation des thèmes prioritaires du programme.
- Il aide la Commission à la mise en valeur « politique » des résultats des projets.
- Le comité d'expertise scientifique pourrait être financé comme n'importe quel autre projet DAPHNE, indépendamment du Bureau d'assistance technique.
- Il ouvrirait la voie à un nouveau type de projets DAPHNE financé par la Commission : des projets « d'accompagnement organisationnel ». Ils auraient pour but d'aider la Commission à mieux mettre en valeur les acquis de l'expérience DAPHNE, comme notre projet « Méta-analyse des recommandations des projets DAPHNE touchant aux violences conjugales » (voir référence du Projet 2). On peut penser à des projets ayant pour thèmes spécifiques « la communication du programme DAPHNE vers les politiques et les médias », ou « le développement des actions transversales inter DG » ou encore « le fonctionnement des Working Parties » (voir ci-après).

2.2. Création de Working Parties :

- La création de ces Working Parties (WP) aurait pour but de :
 - réunir régulièrement (tous les 6 mois ?) les chefs de projet des contrats en cours avec les experts du comité d'expertise scientifique ;
 - faire que chaque chef de projet soit informé du contenu des autres projets appartenant au même domaine ;
 - faire que les acteurs du programme se rencontrent plus souvent, bénéficient plus de l'apport des travaux en cours et coordonnent mieux de futurs projets ;
 - développer le sentiment d'appartenance à « la communauté des experts DAPHNE », en complément des journées de conférence DAPHNE et de l'existence du Toolkit.
 - faire bénéficier les projets de l'apport d'expérience des experts animateurs du WP en plus des visites de monitoring.
- L'idée simple *a priori* serait de créer un WP pour chaque grand domaine du programme DAPHNE, par exemple : un WP « Prévention des violences envers les enfants », un WP « Prévention des violences envers les adolescents », et un WP « Prévention des violences envers les femmes ».

2.3. La coordination transversale inter DG :

- C'est pour nous un axe majeur à renforcer. Nous avons essayé de montrer dans un de nos projets (voir référence du Projet 3) que des actions transversales inter DG pourraient être menées.
- Ainsi, la problématique des violences conjugales pourrait être reprise, entre autres, au sein de programmes ou groupes de travail de la DG SANCO et d'EUROSTAT. Nous développons cette suggestion dans le point 4 de ce document.

2.4. La question du financement de « gros » projets :

- Prenons un exemple précis. Une de nos recommandations de nos projets (voir référence du Projet 4) était la suivante : face à l'absence de comparabilité des grandes enquêtes nationales précédemment menées, nous proposons de promouvoir une enquête européenne en population sur le thème de la violence conjugale dans le plus grand nombre possible d'Etats membres.
- Le budget d'une telle enquête (téléphonique - de type Eurobaromètre, par exemple ?) excède de loin le budget d'un projet éligible dans le programme DAPHNE. C'est pourtant le seul moyen d'obtenir des taux d'incidence fiables et comparables dans le domaine. Que faire alors ? Il faut donc réfléchir au moyen de financer un petit nombre de « gros » projets.

3. Un tableau synthétique comparatif des dispositifs existants :

- Voici le tableau comparatif des points forts et des difficultés rencontrées dans les dispositifs existants dans le programme Prévention des traumatismes (composante du PHP) de la DG SANCO et le programme DAPHNE de la DG JLS (reprise et mise à jour du document précédent) :

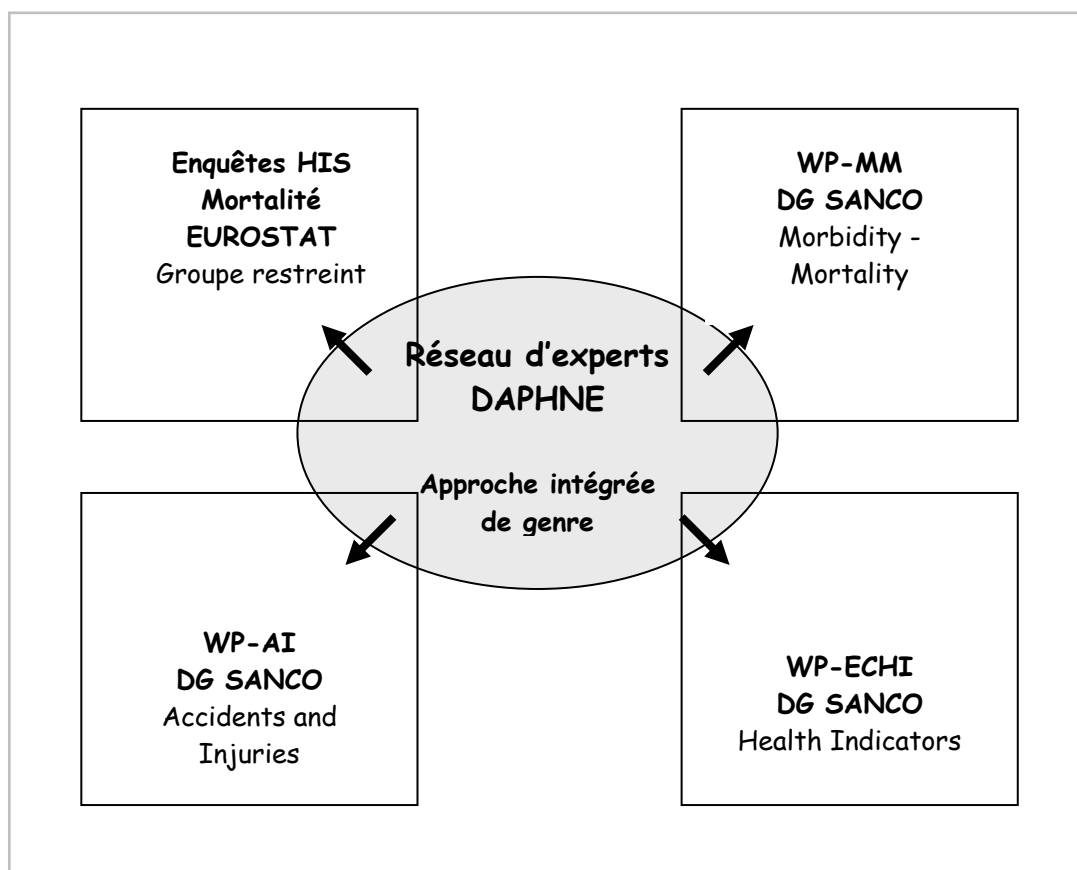
	Programme PHP Composante Injury Prevention DG SANCO	Programme DAPHNE DG JLS
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Le PHP est structuré en 7 Working-Parties dont un WP-AI : le Working Party on Accidents and Injuries composé : <ul style="list-style-type: none"> - d'un réseau des NDA (National data administrator - 1 par EM) de la base IDB (Injury DataBase) + d'experts indépendants (comme nous - généralement project leader d'un projet) désigné par chaque EM. - d'un réseau de « représentants officiels » (des ministères de la Santé - 1 par EM) avec des réunions régulières (2 par an environ) - Existence d'un « secrétariat scientifique » coordonnant le réseau d'experts NDA (un projet financé comme un autre projet dans le PHP) - Apparition récente de la notion de « consortium » ??? 	<ul style="list-style-type: none"> - Un programme DAPHNE autonome et centré sur des objectifs précis et cohérents - Nombreuses petites structures pouvant répondre aux appels d'offres (ex : les ONG) : aspect « foisonnant », varié et militant des projets - Organisation de Conférences DAPHNE (3 juin 2005, 5 avril 2006, 17 avril 2007) - Les visites de monitoring en cours de projet et les évaluations ex-post des projets - Le site Web et le CD DAPHNE Toolkit annuaire des ressources et des projets - Les documents synthétiques de type : Expérience DAPHNE 1997-2003
Difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> - Le programme de prévention des accidents de la vie courante s'est peu à peu fondu dans des programmes plus vastes et moins lisibles, car moins spécifiques (EHLASS, puis IPP, puis PHP) - La DG a souhaité avoir des projets plus 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'un suivi plus visible des conclusions et des recommandations issues des projets : il faudrait, outre le contrôle administratif et financier des projets, une sorte de suivi scientifique de leurs conclusions (voir dans suggestions)

	<p>gros (autour d'1 ME) en suggérant aux acteurs de se fédérer avant réponse autour d'une association européenne (Eurosafé) : ajout d'un niveau administratif supplémentaire pour les répondants, apparition de « gros » projets hétérogènes dans leur contenu et moins clairs scientifiquement, portés uniquement par des « grosses structures »,</p> <p>- Mais, la DG semble revenir sur cette idée en 2007 avec une incitation à présenter des projets plus « middle size » et indépendants !</p>	<p>- Une certaine dispersion des efforts et des compétences, malgré les outils cités plus haut : développer un sentiment plus d'appartenance à la communauté des experts DAPHNE (voir les suggestions réseau et secrétariat).</p>
<p>Suggestions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revenir à une taille de projets plus petite et donc à la possibilité pour de petites structures de participer aux réponses aux appels d'offre sur des projets scientifiquement plus précis (en cours pour 2007...) - Créer l'équivalent du DAPHNE Toolkit, annuaire des ressources et des projets - Créer des visites de monitoring au cours du déroulement des projets et des visites d'évaluation ex-post des projets - Etablir des documents synthétiques sur l'expérience à tirer des différents projets passés <p style="text-align: center;">← →</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les activités transversales « approche intégrée de genre » entre DG avec des projets spécifiques et la participation d'experts DAPHNE dans les Working Parties de la DG SANCO, dans le module Violence du système IDB, dans les groupes restreints de travail d'Eurostat : mortalité, enquêtes HIS, etc. (point développé dans notre projet n°JAI/DAP/2004-2/001/WY) 	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver l'autonomie du programme DAPHNE - Conserver l'aspect « foisonnant », varié et militant des projets passés - Créer un réseau structuré d'experts (issus des project-leaders des principaux projets en cours ou passés ?) avec des réunions régulières (1 à 2 par an) en complément des experts responsables des visites d'évaluation et de monitoring - Créer un « secrétariat scientifique » ou une « unité de suivi » financée comme un projet spécifique s'intéressant à l'aspect qualitatif des projets et du programme de travail - Mieux exploiter les nombreuses recommandations faites dans les différents projets en établissant un suivi des suggestions - Mieux structurer les champs d'intervention du programme par l'emploi, par exemple, de la matrice de Haddon (ex : peu ou pas de projet sur les auteurs de violence) - Renforcer l'approche « scientifique » avec des projets à dimension santé publique, épidémiologique, économique, etc. - En élevant la limite de financement pour des durées de projet de 2 ou 3 ans, le programme pourrait aussi financer de plus gros projets (ex : enquête harmonisée européenne sur l'incidence des IPV) <p style="text-align: center;">← →</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les activités transversales « approche intégrée de genre » entre DG avec des projets spécifiques et la participation d'experts DAPHNE dans les Working Parties de la DG SANCO, dans le module Violence du système IDB, dans les groupes restreints de travail d'Eurostat : mortalité, enquêtes HIS, etc. (point développé dans notre projet n°JAI/DAP/2004-2/001/WY)

4. Exemples d'actions transversales inter DG :

- Donnons des exemples d'actions transversales inter DG concernant le programme DAPHNE :
 - avec EUROSTAT, nous pourrions développer un module « violence conjugale » dans son modèle d'enquête harmonisée HIS (Health Interview Survey) ;
 - avec la DG SANCO, nous pourrions mettre en place la méthodologie spécifique, que nous avons exposée dans un projet précédent (voir référence au Projet 1), concernant le module « violence conjugale » au sein du système européen IDB (Injury Data base) de recueil hospitalier sur les blessures.
 - avec EUROSTAT et la DG SANCO, nous pourrions introduire des indicateurs concernant la violence conjugale en Europe, militer pour une meilleure identification des féminicides par violences conjugales dans les nomenclatures, le système de Classification Internationale des Maladies (la CIM 10 actuellement, les évolutions vers la CIM-11 sont en cours), ainsi que dans les statistiques européennes de mortalité publiées par EUROSTAT, etc.
- Le schéma suivant illustre cette transversalité institutionnelle possible et souhaitable entre réseaux d'experts et groupes de travail (Working Parties) DG SANCO, Eurostat et DG JLS (programme DAPHNE) en vue de développer *une approche intégrée de genre*, conforme à la stratégie-cadre en faveur de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes adoptée par la Commission :

Transversalité institutionnelle possible et souhaitable entre réseaux d'experts et groupes de travail



- Nous avons développé plus particulièrement ces points dans notre rapport final du Projet 1 où une de nos conclusions était :

→ Il importe de développer plus fermement une approche transversale sur la problématique des violences conjugales en ce qui concerne l'activité des programmes de différentes DG de la Commission.

- Ceci n'est qu'un exemple dont nous percevons aujourd'hui les possibilités. Il existe sans doute beaucoup d'autres synergies à développer, notamment avec la DG Recherche (Unit K3 - Social and Human Sciences Research) qui subventionne des projets comme « Coordination Action on Human Rights Violations - CAHRV » dans le cadre du FP6 (Framework Program) ou le projet « Policy frames and implementation problems: the case of gender mainstreaming - MAGEEQ » ou encore des projets sur l'intégration des femmes migrantes.

Voici donc les quelques pistes de réflexions et des suggestions que nous voulions vous présenter dans un moment important de l'existence du programme DAPHNE auquel nous sommes très attachés et auquel nous voulons contribuer fortement.

Marc Nectoux et Maïté Albagly
pour l'équipe Psytel

Références des projets Psytel cités dans le document :

- **Projet 1** : Contrat JAI/DAP/2004-2/001/WY « Etude de l'extension aux violences envers les adolescents et les femmes du recueil européen ISS sur les accidents ».
- **Projet 2** : Contrat JLS/DAP/06-1/134/WY « Méta-analyse des recommandations des projets DAPHNE touchant aux violences conjugales ».
- **Projet 3** : Contrat JAI/DAP/2004-2/001/WY « Etude de l'extension aux violences envers les adolescents et les femmes du recueil européen ISS sur les accidents ».
- **Projet 4** : Contrat JAI/DAP/03/013/W « Création d'une base d'indicateurs descriptifs sur les violences conjugales en Europe ».